

Conducteur de travaux - bâtiment et travaux publics - tous corps d'état

RNCP39252 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	230p
Formacode(s)	22293
Code(s) ROME	F1201, F1202, F1704
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	27/06/2024
Date d'échéance	27/06/2029

Certificateur(s)

ASS ANC ELEVES CONDUCTEURS TRAVAUX · SIRET : 77695208700018

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Personne de terrain, le conducteur de travaux est responsable de la coordination opérationnelle d'un ou plusieurs chantiers. Il dirige les travaux, encadre les équipes et veille au respect des délais, de la sécurité et de la qualité. Il contrôle toutes les étapes du chantier depuis l'étude du dossier jusqu'à la réception des travaux.

ACTIVITÉS VISÉES

Réponse à un appel d'offre ou une opportunité d'affaires en constituant un dossier commercial

Analyse du contenu de l'appel d'offres.

Etude de prix

Constitution de l'offre

Préparation de chantier

Analyse du dossier d'exécution

Ordonnancement des travaux et définition des modes opératoire

Budgétisation du chantier

Mettre en oeuvre les opérations de suivi de chantier et déployer les processus de livraison en assurant le pilotage de son équipe

Management d'équipe

Lancement des travaux

Suivi technique

Suivi budgétaire

Livraison du chantier

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Recenser les critères administratifs de réponse à l'appel d'offres en réalisant une synthèse du dossier fourni par l'acheteur ou Maître d'ouvrage afin d'établir les possibilités pour l'entreprise d'y satisfaire en termes de délai, de compétence technique et d'en évaluer l'intérêt commercial

Définir les besoins spécifiques de l'acheteur ou du Maître d'ouvrage au moyen d'une étude des pièces techniques du dossier, à partir d'un entretien éventuel avec celui-ci afin d'affiner la réponse à l'appel d'offres et d'exercer son devoir de conseil / préconisations

Réaliser un avant métré en réalisant des calculs (longueurs, surfaces, volumes) afin d'établir un quantitatif des matériaux nécessaires à la construction de l'ouvrage

Définir les procédés d'exécution sommaires à partir des besoins matériels et mains d'œuvres et en s'appuyant sur les connaissances recensées dans la bibliothèque entreprise (analyse des chantiers précédents, des rendements sur les différents corps d'état) afin d'en évaluer la durée et les besoins en main d'œuvre et matériel

Etablir les sous détails de prix en procédant à des calculs de coût par ouvrage et en appliquant les coefficients (frais de chantier ; marge) afin de déterminer le prix de vente et structurer un devis répondant aux contraintes imposées par le maître d'ouvrage (type DQE soit au bordereau ou type DPGF soit au forfait)

Rédiger les chapitres constitutifs d'un mémoire technique en fonction du cadre administratif (public ou privé), en établissant la liste des documents relatifs aux engagements de l'entreprise en termes de sécurité, qualité, contrainte environnementale, sous-traitance et en adaptant la teneur de ces documents aux attentes de l'acheteur ou du maître d'ouvrage afin de signifier l'intérêt de l'entreprise pour cet appel d'offres

Analyser les documents administratifs et techniques du dossier architecte et/ou bureau d'études en relevant les particularités afin d'intégrer les règles contractuelles spécifiques du marché et d'anticiper les contraintes du chantier

Réaliser un avant métré d'exécution détaillé s'appuyant sur la décomposition des différents ouvrages à réaliser (nombres d'indicateurs plus important) afin d'établir les consultations et les commandes et ainsi ajuster le budget du chantier

Identifier les particularités techniques et environnementales du chantier en analysant un relevé d'information techniques établi par le personnel d'exécution ou en le réalisant soi-même afin d'adapter le processus d'exécution au contexte en initiant éventuellement des formations ou du recrutement

Fixer l'ordonnancement des travaux en tenant compte de l'ordre des priorités des différents ouvrages (logique constructive) et en définissant des unités d'œuvre associées à des unités de moyens afin d'organiser le chantier et d'en préparer le suivi d'exécution

Définir les modes opératoires en respectant le cahier des charges et les règles de l'art ainsi que les engagements QSE afin d'anticiper la construction de l'ouvrage, établir le budget et à terme, permettre au chef de chantier de réaliser les travaux avec un bon niveau de qualité

Etablir le planning général à partir d'une analyse des durées des différentes unités d'œuvre afin de respecter le délai contractuel et prévoir les moyens à allouer (matériels, matériaux, mains d'œuvre)

Chiffrer les moyens en personnel, fourniture, matériel, sous-traitant et les dépenses de frais de chantier en réalisant des fiches de sous détail de prix et en s'appuyant sur la bibliothèque d'entreprise ainsi que le résultat des consultations fournisseurs afin d'établir le budget de chantier

Procéder à l'analyse financière du chantier en réalisant un calcul des marges (comparaison marge prévisionnelle et marge d'exécution) et une analyse des écarts afin de rechercher des solutions économiques et ainsi optimiser les travaux et le résultat financier

Formaliser le processus d'accueil des salariés sur chantier (y compris intérimaires) en respectant les obligations de l'entreprise en rapport avec le code du travail afin de transmettre efficacement les consignes et règles relatives à leur sécurité et de faciliter leur intégration notamment en cas de situation particulière du salarié (profil en situation de handicap)

Manager les équipes dans la mise en œuvre du chantier en définissant des directives opérationnelles et en contrôlant le respect du cadre posé dans le cahier des charges afin de permettre le bon déroulement des travaux tout en apportant motivation aux équipes

Gérer les conflits internes aux équipes en utilisant des méthodes de résolution de problème ou de la médiation afin de préserver la cohésion d'équipe et garantir l'avancement des travaux

Vérifier l'ensemble de la documentation administrative et technique avant le démarrage du chantier (le contrat de travaux, les autorisations, les cautions, les documents utiles à la mission « EXE ») en vérifiant la complétude du dossier afin de dresser un état des lieux sur les différentes démarches engagées et ce qu'il reste éventuellement à entreprendre

Coordonner les relations entre les différents intervenants (fournisseurs, sous-traitant, services publics) ainsi que la maîtrise d'œuvre en participant aux réunions de chantier afin de s'assurer du bon respect des engagements prévus dans le contrat de travaux et palier à d'éventuelles difficultés de terrain

Traiter la gestion administrative des travaux modificatifs demandés par le maître d'œuvre en appliquant la démarche contractuelle, en réalisant un devis complémentaire et en s'assurant de son acceptation afin de s'assurer du bon règlement de la prestation

Etablir un bilan des dépenses en exploitant le rapport de chantier, en comparant avec le prévisionnel et en analysant les écarts afin d'établir la projection « fin d'affaire » et d'être en mesure d'anticiper le bilan financier tout en apportant

les mesures correctives

Initier la réception de chantier en mettant en œuvre les processus de réception et le règlement définitif des travaux en fonction du type de marché et du document administratif de référence (CCAG ou Norme NF 03.001) afin de clôturer le chantier

Blocs de compétences

RNCP39252BC01 — Répondre à une opportunité d'affaire ou un appel d'offre dans le respect du cadre administratif

LISTE DE COMPÉTENCES

Recenser les critères administratifs de réponse à l'appel d'offres en réalisant une synthèse du dossier fourni par l'acheteur ou Maître d'ouvrage afin d'établir les possibilités pour l'entreprise d'y satisfaire en termes de délai, de compétence technique et d'en évaluer l'intérêt commercial

Définir les besoins spécifiques de l'acheteur ou du Maître d'ouvrage au moyen d'une étude des pièces techniques du dossier, à partir d'un entretien éventuel avec celui-ci afin d'affiner la réponse à l'appel d'offres et d'exercer son devoir de conseil / préconisations

Réaliser un avant métré en réalisant des calculs (longueurs, surfaces, volumes) afin d'établir un quantitatif des matériaux nécessaires à la construction de l'ouvrage

Définir les procédés d'exécution sommaires à partir des besoins matériels et mains d'œuvres et en s'appuyant sur les connaissances recensées dans la bibliothèque entreprise (analyse des chantiers précédents, des rendements sur les différents corps d'état) afin d'en évaluer la durée et les besoins en main d'œuvre et matériel

Etablir les sous détails de prix en procédant à des calculs de coût par ouvrage et en appliquant les coefficients (frais de chantier ; marge) afin de déterminer le prix de vente et structurer un devis répondant aux contraintes imposées par le maître d'ouvrage (type DQE soit au bordereau ou type DPGF soit au forfait)

Rédiger les chapitres constitutifs d'un mémoire technique en fonction du cadre administratif (public ou privé), en établissant la liste des documents relatifs aux engagements de l'entreprise en termes de sécurité, qualité, contrainte environnementale, sous-traitance et en adaptant la teneur de ces documents aux attentes de l'acheteur ou du maître d'ouvrage afin de signifier l'intérêt de l'entreprise pour cet appel d'offres

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuve écrite relative à une réponse à appel d'offres, sur la base d'un dossier d'appel d'offres de complexité courante remis en début d'épreuve et en fonction d'un scénario entreprise (plans graphiques et pièces écrites)

RNCP39252BC02 — Réaliser la préparation de chantier, son ordonnancement et son cadrage budgétaire

LISTE DE COMPÉTENCES

Analyser les documents administratifs et techniques du dossier architecte et/ou bureau d'étude en relevant les particularités afin d'intégrer les règles contractuelles spécifiques du marché et d'anticiper les contraintes du chantier

Réaliser un avant métré d'exécution détaillé s'appuyant sur la décomposition des différents ouvrages à réaliser (nombres d'indicateurs plus important) afin d'établir les consultations et les commandes et ainsi ajuster le budget du chantier

Identifier les particularités techniques et environnementales du chantier en analysant un relevé d'information techniques établi par le personnel d'exécution ou en le réalisant soi-même afin d'adapter le processus d'exécution au contexte en initiant éventuellement des formations ou du recrutement

Fixer l'ordonnancement des travaux en tenant compte de l'ordre de priorités des différents ouvrages (logique constructive) et en définissant des unités d'œuvre associées à des unités de moyens afin d'organiser le chantier et d'en préparer le suivi d'exécution

Définir les modes opératoires en respectant le cahier des charges et les règles de l'art ainsi que les engagements QSE afin d'anticiper la construction de l'ouvrage, établir le budget et à terme, permettre au chef de chantier de réaliser les travaux avec un bon niveau de qualité

Etablir le planning général à partir d'une analyse des durées des différentes unités d'œuvre afin de respecter le délai contractuel et prévoir les moyens à allouer (matériels, matériaux, mains d'œuvre)

Chiffrer les moyens en personnel, fourniture, matériel, sous-traitant et les dépenses de frais de chantier en réalisant des fiches de sous détail de prix et en s'appuyant sur la bibliothèque d'entreprise ainsi que le résultat des consultations fournisseurs afin d'établir le budget de chantier

Procéder à l'analyse financière du chantier en réalisant un calcul des marges (comparaison marge prévisionnelle et

marge d'exécution) et une analyse des écarts afin de rechercher des solutions économiques et ainsi optimiser les travaux et le résultat financier

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Réalisation d'une préparation de chantier, à partir d'un dossier de consultation réelle d'un bureau d'étude ou architecte

Présentation en soutenance de la préparation de chantier

RNCP39252BC03 — Gérer les relations dans la conduite d'un chantier, suivre les travaux et procéder à la livraison de l'ouvrage

LISTE DE COMPÉTENCES

Formaliser le processus d'accueil des salariés sur chantier (y compris intérimaires) en respectant les obligations de l'entreprise en rapport avec le code du travail afin de transmettre efficacement les consignes et règles relatives à leur sécurité et de faciliter leur intégration notamment en cas de situation particulière du salarié (profil en situation de handicap)

Manager les équipes dans la mise en œuvre du chantier en définissant des directives opérationnelles et en contrôlant le respect du cadre posé dans le cahier des charges afin de permettre le bon déroulement des travaux tout en apportant motivation aux équipes

Gérer les conflits internes aux équipes en utilisant des méthodes de résolution de problème ou de la médiation afin de préserver la cohésion d'équipe et garantir l'avancement des travaux

Vérifier l'ensemble de la documentation administrative et technique avant le démarrage du chantier (le contrat de travaux, les autorisations, les cautions, les documents utiles à la mission « EXE ») en vérifiant la complétude du dossier afin de dresser un état des lieux sur les différentes démarches engagées et ce qu'il reste éventuellement à entreprendre

Coordonner les relations entre les différents intervenants (fournisseurs, sous-traitant, services publics) ainsi que la maîtrise d'œuvre en participant aux réunions de chantier afin de s'assurer du bon respect des engagements prévus dans le contrat de travaux et palier à d'éventuelles difficultés de terrain

Traiter la gestion administrative des travaux modificatifs demandés par le maître d'œuvre en appliquant la démarche contractuelle, en réalisant un devis complémentaire et en s'assurant de son acceptation afin de s'assurer du bon règlement de la prestation

Etablir un bilan des dépenses en exploitant le rapport de chantier, en comparant avec le prévisionnel et en analysant les écarts afin d'établir la projection « fin d'affaire » et d'être en mesure d'anticiper le bilan financier tout en apportant les mesures correctives

Initier la réception de chantier en mettant en œuvre les processus de réception et le règlement définitif des travaux en fonction du type de marché et du document administratif de référence (CCAG ou Norme NF 03.001) afin de clôturer le chantier

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etude de cas écrite portant sur des situations réelles de management vécues en entreprise

Epreuve écrite relative au lancement des travaux

Epreuves écrites relatives au suivi des travaux

Epreuve écrite relative à la livraison du chantier

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Entreprise du BTP avec dominante pour le bâtiment (gros œuvre)

Entreprises de travaux publics (ouvrages d'art, terrassement, VRD et travaux routiers)

Entreprises de second œuvre

Entreprises de lots techniques

Entreprises et structures réalisant des activités connexes telles que maître d'ouvrage, maître d'œuvre...

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Aide/assistant conducteur de travaux

Conducteur de travaux

Chargé d'affaires BTP

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Sécurité et Santé au Travail (SST) : Le conducteur de travaux doit se conformer aux règles de sécurité et de santé sur les chantiers. Cela inclut la mise en place de plans de prévention, la gestion des risques, et la garantie de conditions de travail sûres pour les équipes.

Code du Travail : Le Code du Travail français contient des dispositions spécifiques concernant les conditions de travail, les heures de travail, les congés, etc. Le conducteur de travaux doit veiller à ce que ces règles soient respectées.

Plan Particulier de Sécurité et Protection de la Santé (PPSPS) : Le PPSPS est un document obligatoire sur les chantiers. Le conducteur de travaux doit valider ce plan pour assurer la sécurité des travailleurs et minimiser les risques.

Plan Assurance Qualité (PAQ) : Le PAQ définit les procédures de contrôle qualité pour le projet. Le conducteur de travaux doit s'assurer que ces procédures sont suivies.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Conditions de travail contraignantes
Salaire médian (mensuel)	2 304 €
Familles professionnelles (FAP)	B0X30 — Ouvriers peu qualifiés de l'extraction et des travaux publics · tension 3/5 (Modérée) B0X31 — Ouvriers qualifiés de l'extraction et des travaux publics · tension 5/5 (Très élevée) B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP · tension 5/5 (Très élevée) B6X74 — Conducteurs de travaux et chefs de chantier non cadres · tension 5/5 (Très élevée) B7X92 — Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres) · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	35 210
Jugés difficiles à recruter	56 %
Emplois saisonniers	10 %
Familles professionnelles (FAP)	B0X30 — Ouvriers peu qualifiés de l'extraction et des travaux publics B0X31 — Ouvriers qualifiés de l'extraction et des travaux publics B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP B6X74 — Conducteurs de travaux et chefs de chantier non cadres B7X92 — Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres)

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Niveau 4 dans les différentes spécialités du BTP ou niveau supérieur hors spécialités du BTP

Niveau 5 ou 6 dans les différentes spécialités du BTP : dérogation pour exemption de certains modules du cursus afin de tenir compte du niveau du candidat

En l'absence du niveau requis, examen du dossier en fonction des acquis et des expériences antérieurs

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Avoir réalisé l'intégralité de la formation préparant à la certification

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE

PROFESSIONNALISATION, VAE

3 à 6 professionnels externes au centre, salariés ou chefs d'entreprise du BTP, exerçant depuis plusieurs années ou ayant exercé pendant plusieurs années la fonction de conducteur de travaux

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 732 €
Selon la branche	6 000 € – 8 726 €
Prise en charge	Branches concernées
7 732 €	Valeur par défaut · 210 branches
8 726 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
7 500 €	CPNE conjointes du bâtiment et des travaux publics
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date de décision	27/06/2024
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	27/06/2029
Date de dernière délivrance possible	27/06/2033

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2023	15	0	100 %	—
2022	21	0	83 %	69 %
2021	15	0	100 %	79 %
2020	24	0	96 %	75 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP35865

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.cfpct.com/conducteur-de-travaux>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39252/>

Où se former

Formations référencées	3
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	11 980 € – 18 125 €
Durée	1195 – 3640 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	1
Organismes gestionnaires (CFA)	1
Organismes formateurs	1
Régions couvertes	1
Départements couverts	1
Organismes certifiés Qualiopi	1
Sessions	de 09/2025 à 09/2028

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	1
Parcours menés à terme	0
Taux d'achèvement	0 %
Période	09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	2
Montant total engagé	30 105 €
Coût moyen par dossier	15 053 €
Durée moyenne	2418 h
Période	08/2026 – 09/2026
Entreprise	67 %
France compétences	33 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.